

La facture inférieure à devis, comment faire ?

Par iegor, le 12/08/2023 à 08:09

Bonjour,

Je suis l'auto-entrepreneur (production des films institutionnels). Mon client m'a signé le devis pour le montant de 1400€. Par la suite, on s'est mis d'accord sur le montant de 1300€, parce qu'une partie des services a été annulée par le client, ce qui a été ok pour moi aussi. Du coup, comment je rédige la facture ? Comme je comprends je ne peux pas annuler le devis signé ? Alors, mets-je la deduction de 100 euros dans la facture ou comment ça se passe ? Merci.